

L'ÉCHO D'ARDOIX

Numéro 4

Février 1985



BULLETIN MUNICIPAL

ÉDITORIAL

Ce premier éditorial de 1985 est bien entendu celui des meilleurs vœux de votre Maire pour une nouvelle année prospère pour notre commune et ses habitants.

L'année 1984 a été marquée par un budget austère du fait des difficultés de T.S.R. Les perspectives semblent maintenant meilleures : T.S.R., maintenant DELCER, reprend son activité et a réembauché.

Les projets des tissages Montagnon nous occupent actuellement car ils représentent un enjeu important pour la commune.

Le gel de janvier a été un souci pour beaucoup et les conséquences sur le budget 1985 sont encore à évaluer (réfection de voirie).

1985 ne manquera donc pas d'ouvrage, sans compter les projets nouveaux qui naîtront à votre initiative.

Je forme le vœu que la bonne entente et la solidarité joueront comme ils ont joué en 1984, et lors des grands froids du mois de janvier.

Le Maire,
A. Roumeysi.

DÉLIBÉRATIONS ET PROJETS

Plan d'occupation des sols (POS).

Le projet qui vous a été présenté et commenté lors des réunions d'information de juillet a été voté à l'unanimité par le conseil municipal (28-09-84). Comme la procédure l'exige il a été soumis à la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) et à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement). La DDA a renvoyé le projet en exigeant un certain nombre de modifications. L'étape suivante sera celle de l'Enquête publique, procédure officielle qui vous permettra d'exprimer vos souhaits et vos commentaires.

Une décision définitive pourra ensuite être prise par le Maire.

Toilettes publiques place du Murier.

A la demande des habitants du quartier, ce projet est à l'étude et l'établissement d'un devis est en cours.

Isolation du grenier de l'école publique.

Ces travaux ont été décidés car ils permettront une économie d'énergie appréciable et un confort accru. Travaux réalisés en janvier.

Extension des égouts de Cormes.

Cette extension est rendue nécessaire par les nouvelles constructions du quartier de Reat. Elle a été décidée lors de la séance du conseil municipal le 23 novembre 1984. Le coût envisagé pour la commune est de 6 167 F (auquel il convient d'ajouter 1 700 F par regard posé).

Élimination des ordures ménagères.

Le système actuel d'Ardoix (décharge libre au "Suc de Chier") n'est plus autorisé et le projet en cours sur le canton de Satillieu nous intéresse fortement.

Le cabinet d'études CEREC d'Aubenas (07) réalise une étude pour la collecte et le traitement

des ordures ménagères du canton de Satillieu. Ce projet est conduit dans le cadre du SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

L'enquête auprès des communes a permis de proposer un schéma d'ensemble de collecte et une étude de 3 solutions de traitement.

- Solution 1 : décharge contrôlée,
- Solution 2 : station de transfert,
- Solution 3 : incinération.

Dans une décharge contrôlée, les résidus sont répandus par couches successives de deux mètres environ, toute nouvelle couche n'étant déposée que lorsque la température de la couche précédente résultant de la température s'est abaissée à la température du sol naturel. Le contrôle technique et réglementaire d'une telle solution doit être évidemment assez rigoureux afin de garantir un bon fonctionnement et éviter la pollution (eaux) et nuisances (odeurs, rats).

Dans une station de transfert, les bennes de collecte déversent les ordures ménagères dans un bâtiment entièrement fermé, d'où elles sont reprises sous 24 heures par des véhicules plus importants qui les acheminent vers des solutions de traitement à plus grande échelle.

L'incinération nécessite la construction d'un four. Cette formule permet de récupérer éventuellement la chaleur de combustion (chauffage).

Les propositions de l'étude permettent d'envisager deux solutions: un four d'incinération à construire au lieu-dit "Sous la vigne" à Saint-Alban-d'Ay, ou bien amener les ordures collectées à la station de transfert d'Annonay.

Dans sa réunion du 1^{er} février 1985, les membres du SIVM décident pour la collecte et le traitement des ordures ménagères du canton la solution du four incinérateur qui sera construit sur une surface de 10000 m² à Saint-Alban-d'Ay. Une réorganisation de la collecte sera envisagée.

Collecte de sang.

Elle a eu lieu le 30 janvier 1985: une forte participation pour ce milieu de semaine. Merci à tous les donateurs. Ce geste permet de sauver des vies. La prochaine collecte aura lieu le 30 juillet 1985. Venez encore plus nombreux.

Bibliothèque.

200 livres sont maintenant à votre disposition à la mairie (romans, bandes dessinées, documentaires). Ils sont prêtés par la bibliothèque centrale de prêt gratuitement. Le renouvellement aura lieu courant mars.

Récupération du verre.

Evitez de jeter des déchets autres que le verre. Le plastique, les cailloux, le métal, etc., diminuent la valeur utilisable du verre récupéré et risquent de pénaliser ce système utile à notre commune.

ÉTAT CIVIL

2^e SEMESTRE 1984 ET JANVIER 1985

La commune compte maintenant 692 habitants. Bienvenue aux nouveaux arrivants.

RÉTROSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE DE 1984 A 1985

| | Recensement fin 1983 | 01-1985 |
|---------------------|----------------------|---------|
| Population d'Ardoix | 638 | 692 |
| En 1984 : | | |
| | Naissances : 6 | |
| | Décès : 2 | |
| | Mariages : 5 | |

DÉCÈS

Le 22.10.84 : Henri Seitier dans sa 78^e année.

Le 23.01.85 : Juliette Deygas dans sa 73^e année.

NAISSANCES

Le 23.07.84 : Julien, premier enfant chez René et Sylviane Costet.

Le 22.08.84 : Stéphanie, premier enfant chez Christian et Marie-France Sibert.

Le 25.10.84 : Nicolas, premier enfant chez Marc Defrance et Christine Ruchon.

Le 3.11.84 : Stéphane, troisième enfant chez Bernard et Christiane Vachier.

Le 25.11.84 : Alex-Jean, premier enfant chez Jean-Louis Riboud et Emilia Nobre.

Le 20.01.85 : Caroline, premier enfant chez François et Marie-Christine de Surmont.

MARIAGES

A Ardoix le 4.08.84 : Philippe Badel et Marie-Hélène Ponsard, de Gilhoc.

A Ardoix le 11.08.84 : Jean-Claude Valayer, de Tain et Lucie Battandier.

A Sarras le 8.09.84 : Patrick Junique et Véronique Badel, de Sarras.

A Annonay le 22.09.84 : Simon Veyrier et Martine Bosc, d'Annonay.

A Ardoix le 27.10.84 : Maurice Vachier avec Nancy Micoulet, d'Ardoix.

LE BUDGET COMMUNAL

Quelques chiffres...

| 1983 | Recettes | Dépenses |
|----------------------|----------|----------|
| Compte administratif | | |
| Investissement | 536 880 | 536 309 |
| Fonctionnement | 916 448 | 861 125 |

| 1984 | Recettes | Dépenses |
|--|----------|----------|
| Budget primitif | | |
| Investissement | 376 107 | 376 107 |
| Fonctionnement | 866 637 | 866 637 |
| Sur le budget de fonctionnement ont été prélevés 26 667 F pour affectation aux dépenses d'investissement (égouts et divers). | | |

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE CLUB DU TROISIÈME AGE

Nous venons de terminer une année bien remplie par notre loto annuel qui a été un succès grâce à nos adhérents et aux conseillers municipaux qui n'ont pas ménagé leur dévouement. Notre vente de juillet a très bien marché. Merci à tous les visiteurs et acheteurs. Nous continuerons en 1985.

Nous avons pris nos quartiers d'hiver jeudi 3 janvier, nous avons tiré les Rois et prochainement aura lieu notre Assemblée générale. Venez nombreux rejoindre notre club. Retraités et pré-retraités de tout âge, nous vous attendons. Bonne et heureuse année.

L'AMICALE BOULES

Le bilan de l'année 1984 a été nettement positif.

Le lundi de Pâques: concours de sociétaires qui réunissait trente participants.

Le 26 mai: challenge de l'amitié. Ardoix recevait Vanosc qui sortait vainqueur.

Le 12 août: concours de 16 quadrettes toutes catégories, remporté par la quadrette Pleynet, Grange d'Annonay.

Le 7 octobre: concours de sociétaires, 21 participants.

Le 9 décembre: réunion pour la demande des licences 85. Huit nouveaux licenciés. Nous demandons à tous ceux qui voudraient une licence ou une carte pour l'année 85 de bien vouloir se faire inscrire au plus tôt auprès du Président.

DU TENNIS A ARDOIX ?

Jeunes ou moins jeunes, si un tel projet vous intéresse, faites vous connaître. Votre municipalité peut obtenir une subvention en s'appuyant sur vos demandes écrites.

LE SOU DES ÉCOLES

Suite à la réunion du Sou des Ecoles le 18 janvier 1985, il a été établi le calendrier suivant:

- voyage scolaire: 5 mai
- kermesse: 9 juin
- pétanque: 25 août

Nous rappelons que ces fêtes permettent de financer les activités et le matériel scolaire tels que les sorties de neige, les rencontres sportives, les visites d'entreprises, l'achat d'un ordinateur...

Le Sou a sollicité la création d'un T.U.C. afin de seconder l'instituteur pour les enfants en bas âge, ceci avec le concours de la mairie.

LES SAPEURS-POMPIERS

Le Corps des Sapeurs-Pompiers remercie chaleureusement les habitants de leur bon accueil et de leur générosité lors de la présentation des calendriers 85, de même que tous ceux qui, au cours de l'année écoulée ont, à l'occasion de services rendus ou autre, remis un don en faveur de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Il renouvelle à tous ses meilleurs vœux pour l'année 1985.

La vogue annuelle aura lieu les 15 et 16 juin.

ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE

L'assemblée générale a eu lieu le 19 octobre 84 avec une bonne participation des parents. Le renouvellement du bureau de l'A.P.E.L. a été fait et se compose ainsi :

Président : Maurice Rouchier.

Vice-Président : Eliane Garnier.

Trésorière : Marie-Jo Brolles.

Secrétaire : Michel Becheras.

Le bureau de l'O.G.E.C. a été reconduit dans ses mêmes fonctions.

Nous remercions tous les parents et amis qui sont venus jouer au loto, malgré le froid et la neige.

Nous vous rappelons le concours de pétanque qui se déroulera le jeudi de l'Ascension, et notre kermesse qui aura lieu cette année le 14 juillet.

LOISIRS ET CULTURE

Elle continue sur sa lancée dans le but qu'elle s'est fixé : animer le village. Parfois, cela n'est pas toujours facile mais lorsque l'on veut faire vivre une association, les problèmes ne sont pas insurmontables.

Depuis le dernier bulletin, beaucoup d'activités se sont déroulées : voyage à Genève en août, exposition artistes amateurs en novembre, veillée familiale en décembre, chaque mois du cinéma à la salle des fêtes. Le groupe de théâtre prépare activement une nouvelle pièce de théâtre. Une tournée à l'extérieur est envisagée. Bientôt le fougot, et d'autres activités. Rassurez-vous, l'association Loisirs et Culture est en excellente forme.

ARDOIX (Histoire à suivre...)

ORIOI ET LE PETIT ANNONAY (SUITE)

En 1370, il ne restait plus qu'une soixantaine d'habitants au petit Annonay.

Avec la Renaissance et l'avènement de François 1^{er}, l'administration se modernise et l'on voit apparaître de petits seigneurs qui deviennent gérants. On les appelle co-seigneurs. C'est ainsi qu'en 1523, Jean Faure du Pestrin marié à Claude d'Apignac est co-seigneur d'Oriol.

Alors que le petit Annonay est complètement dépeuplé, Oriol paye, très minime fut-elle, une redevance à l'église de Vienne.

En 1573 a lieu la deuxième bataille d'Oriol, mais laissons à l'Abbé Filhiol le soin de nous narrer l'événement.

Au mois d'août 1573, un nommé Erard, natif de Vernoux et sorti de la Basoche de Nîmes, se mit à la tête d'une centaine d'aventuriers avec lesquels, sous la conduite d'un guide d'Annonay qui connaissait parfaitement le pays, se jeta dans les tours d'Oriol. Il fit réparer ces tours qui, depuis plus de cent ans, n'étaient que des ruines servant de repaire aux hiboux et aux chauve-souris.

Dans le but de pourvoir à la subsistance de sa troupe, il faisait des courses dans les villages voisins (Cormes, Bruas, Ardoix, Fourany, Eclassan, Marsan) auxquels il imposait de fortes contributions. "Pillant et arraçonnant les paysans et autres qu'il pouvait attraper, leur billonnant la teste à toute force avec une corde nouée, les tourmentant, violentant par moyens inouis pour les faire composer plus qu'ils n'avaient valant."¹

Il ne pratiquait, du reste, aucune espèce de religion. Le seul plaisir de faire du mal semblait lui avoir mis les armes à la main.

Pour arrêter les dégâts causés par Erard, Du Peloux envoya les cavaliers stationnés à Quintenas attaquer les deux tours d'Oriol, aidé du seigneur de Rechebaron qui habitait Sarras. Mais comme il n'avait pas de canons et que, par ailleurs, ces tours étaient d'une construction très épaisse et d'accès difficile, il ne put en venir à bout et fut obligé de lever le siège après huit jours d'attaque.

A l'exemple d'Erard, les capitaines Rey et Tremolet s'emparent au mois de novembre des maisons de Munas, Manoha et Lothoire, enlevèrent le blé, le vin et les meubles que les villageois des environs y avaient déposés comme en lieu de sûreté et firent transporter le tout au Château de Bozas que les protestants avaient choisi pour leur place d'arme.

Nicolas de Peloux pensa que seul un traité pouvait les en faire sortir. Il se rendit donc au mois de décembre suivant à Lothoire où François de Barjac, Seigneur de Pierregourde qui commandait en Vivarais pour les Protestants s'était lui-même transporté, avec quelques gens de cheval. Il fut convenu de part et d'autre qu'on ne ferait plus la guerre dans la région; Pierregourde promit d'évacuer les tours d'Oriol et les autres places fortes que les réformés occupaient dans la région. En conséquence de ce traité qui fut ratifié à Brogieux, paroisse de Roiffieux, les tours d'Oriol furent abandonnées et de suite abattues par les paysans du voisinage qui, croyant se venger sur ces vieilles murailles des maux qu'elles leur avaient occasionnés, travaillèrent à leur démolition avec tant d'ardeur que plusieurs d'entre eux moururent de fatigue sous les ruines. Le Château de Revirant fut également démoli. Quintenas, Lothoire, Munas et Manoha furent rendus à leurs maîtres.

A. M.

1. Mémoire d'Achille Gamon. Tournon, 15 août 1530 - Annonay, 1597.

Dans le bulletin n° 2, nous avons parlé d'une maladie qui aurait pu être la cause des nombreux décès dans la commune cette année-là. Effectivement, nous avons relevé qu'en 1883, il y avait eu une épidémie de choléra qui fit de nombreuses victimes dans la région. A Ardoix, il y eut des décès dus à cette maladie surtout chez les enfants en bas âge, sans toutefois pouvoir en préciser le nombre.